

BULLETIN COMMUNAL

2
0
1
6



CAZALIS

Le Mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Revoici la période de distribution de notre « bulletin communal ». Depuis plusieurs années maintenant, nous avons le plaisir de vous adresser un résumé de la vie de notre village afin que vous vous remémoriez les animations qui ont eu lieu en 2016.

Comme d'habitude, vous trouverez toutes les informations utiles pour notre vie quotidienne, celles concernant les différents syndicats auxquels adhère CAZALIS.

Les réalisations de l'année vous seront rappelées dans les pages suivantes.

Fin décembre 2016, la communauté de communes H.C.U qui existait depuis janvier 1995 et rassemblait les 18 communes de notre ancien canton a disparu pour laisser à la place à la nouvelle collectivité « CHALOSSE TURSAN » composée de 50 communes. Vous pourrez prendre connaissance dans ce bulletin de la composition de cette communauté de communes.

Un grand merci aux membres de nos associations, aux employés communaux, à tous les bénévoles sans oublier les rédactrices et rédacteurs de ce petit journal, à mes collègues du conseil municipal.

J'en profite pour faire un petit clin d'œil aux personnes des communes voisines qui viennent étoffer nos groupes de gymnastique, de marche

Je vous rappelle que vos suggestions et vos souhaits sont toujours les bienvenus. Nous restons à votre écoute.

J'espère que vous prendrez du plaisir à parcourir ces quelques feuillets et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Avec toute mon amitié.

Anny MARSAN

Sommaire

Vie communale

- *Etat Civil 2016*
- *Informations communales*
 - *Subvention voyage d'étude*
 - *Horaires et coordonnées*
 - *Tarifs de location de la salle polyvalente*
 - *Plastifieuse*
 - *Elections*
 - *Autorisations de sortie du territoire*
- *Agence Postale Communale*
- *Changement d'employé communal*
- *Réalisations 2016*
- *Projets réalisés*
 - *Accessibilité*
 - *Aménagement du terrain du bourg*
 - *Achat lave-vaisselle*
 - *Tracé parking du Bayle*
- *Projet en cours*
 - *Rénovation des façades des bâtiments communaux*
- *Fleurissement*

Intercommunalité et syndicats

- *Communauté de Communes Chalosse Tursan*
 - *La fusion*
 - *La maison de santé pluridisciplinaire*
 - *La médiathèque Chalosse Tursan*
- *Le SIVU scolaire Le Luy de France*
- *Le SIETOM*

Les moments de convivialité

- *Vœux 2016*
- *La journée des mamans*
- *La journée des aînés*
- *Après-midi détente*
- *Cérémonie du 11 novembre*
- *Téléthon 2016*
- *Théâtre à Cazalis*

La vie associative

- *Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis*
 - *Le mot du Président*
 - *Bilan financier*
- *Bar de Cazalis*
 - *Bilan financier*
- *Les animations*
 - *Sortie au cabaret*
 - *Repas du 1^{er} mai*
 - *Fêtes de Cazalis*
- *Activités physiques*
- *ACCA de Cazalis*
 - *Le mot du Président*
 - *Bilan financier*
- *Les animations de l'ACCA de Cazalis*
 - *Concours de belote*
 - *Repas de fin de battues*
 - *Traditionnel repas de la chasse*



CAZALIS



Vie Communale

Etat Civil 2016



Naissances

Nathan DULAU est né le 24 juin 2016 au foyer de
Audrey et Pascal DULAU

Mariage

Octavie CAZAUX et Romain MANES se sont unis
le 04 juin 2016

Diane LABEGARIA et Simon PETRIAT se sont
unis le 08 octobre 2016



Décès

Maurice SOUARN est décédé le 04 mars 2016

Alain GUIGNAN est décédé le 11 mai 2016

Jeanne LAGIERE est décédée le 27 juin 2016

Jeannette PONDARRASSE est décédée le 25 septembre 2016

Maurice LACAZEDIEU est décédé le 18 novembre 2016



Informations Communales

Subvention voyage d'étude

Comme chaque année, la Commune de Cazalis accorde une subvention de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum, organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'un attestation de participation au voyage établie par l'établissement.

Horaires et coordonnées

La Mairie et l'Agence Postale de Cazalis sont ouvertes :

Lundi de 15h30 à 18h30

Mardi de 14h00 à 18h30

Jeudi de 14h00 à 18h30

Vendredi de 09h00 à 12h00

Samedi de 08h30 à 10h00

Tél : 05.58.79.37.31

Fax : 05.58.79.85.62

Mail : mairie.cazalis40@orange.fr

Informations Communales

Tarifs de location de la salle polyvalente

Pour les habitants de la commune :

10 € la 1^{ère} location
50 € à partir de la 2^{ème} location

Pour les personnes hors commune :

200 € pour 1 journée
100 € par journée supplémentaire
300 € forfait week-end (mariage)

Pour les associations hors commune :

100 € si emprunt de la vaisselle
50 € si pas d'emprunt de vaisselle

Dans tous les cas , voici les pièces à fournir :

Caution : 200 €
Une attestation d'assurance responsabilité civile

Plastifieuse

La Commune de Cazalis a fait l'acquisition d'une plastifieuse. Si vous avez des documents à faire plastifier en format A4 et A3, vous pouvez vous adresser à la secrétaire de mairie qui le réalisera gratuitement.

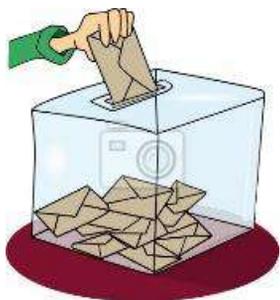


Elections

2017 est une année électorale ! Voici les dates à retenir :

- Elections présidentielles : 23 avril et le 07 mai 2017
- Elections législatives : 11 et 18 juin 2017

C'est une année également de refonte des listes électorales. Vous recevrez donc une nouvelle carte électorale dans le courant du mois de mars 2017.



Autorisation de sortie de territoire

A compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul, sans être accompagné de l'un de ses parents, doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (CERFA n°15646*01) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. L'enfant mineur doit également posséder une carte nationale d'identité valide. Vous pouvez télécharger le formulaire sur internet ou bien vous pouvez le demander en mairie. Aucune autre démarche pour l'autorisation de sortie de territoire n'est à effectuer en mairie ou en préfecture.



Agence Postale Communale

Vous pouvez toujours réaliser les opérations suivantes :

- ❖ Achats de timbres, de prêt-à-poster, de colissimo emballages.
- ❖ Affranchissement de courrier, colis.
- ❖ Pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale : retrait ou dépôt d'espèces sur un CCP ou un compte épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours. Les présentations d'un justificatif de compte et d'une carte d'identité sont obligatoires.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Le paiement des achats et des affranchissements peut se faire en espèces, par chèque (avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité) ou par carte bancaire.

A compter du 1er janvier 2017, quelques changements sont à noter.

Voici la grille tarifaire :



Poids	Ecopli	Lettre Verte	Lettre prioritaire
Délai indicatif distribution	J+4	J+2	J+1
0g - 20g	0,71 €	0,73 €	0,85 €
21g - 100g	1,42 €	1,46 €	1,70 €
101g - 250 g	2,84 €	2,92 €	3,40 €
251g - 500g		4,38 €	5,10 €
501g - 2kg		5,84 €	6,80 €

Changement d'employé communal



Au 31 octobre 2016, Guy Destrade, cantonnier, a fait valoir ses droits à la retraite. Après un peu plus de 5 années passées au service de notre commune, place à la détente, la pêche,... Nous lui souhaitons une bonne retraite.

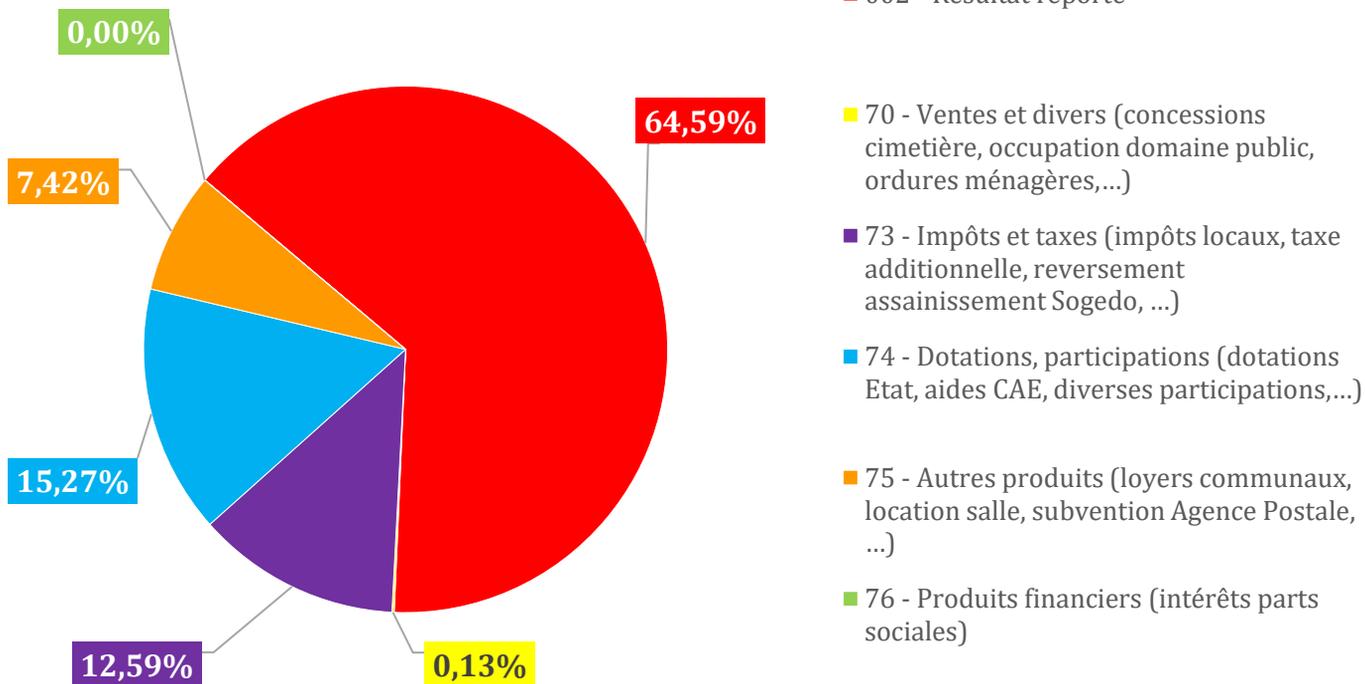


C'est Christian Bancon de Maylis qui a pris le relais pour assurer l'entretien de notre commune. Nous comptons sur vous pour lui réserver un bon accueil.

Réalisations 2016

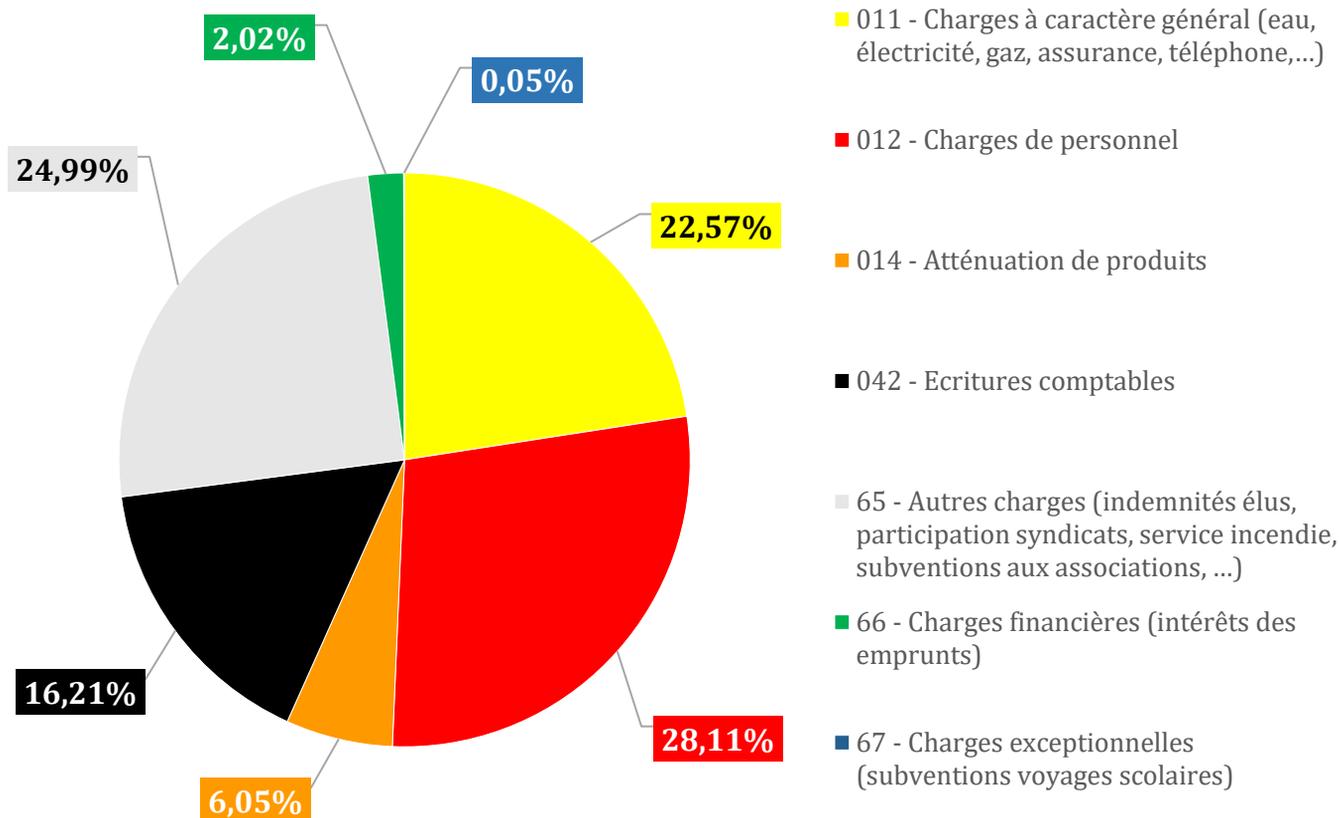
Recettes de fonctionnement

416 428,37 €



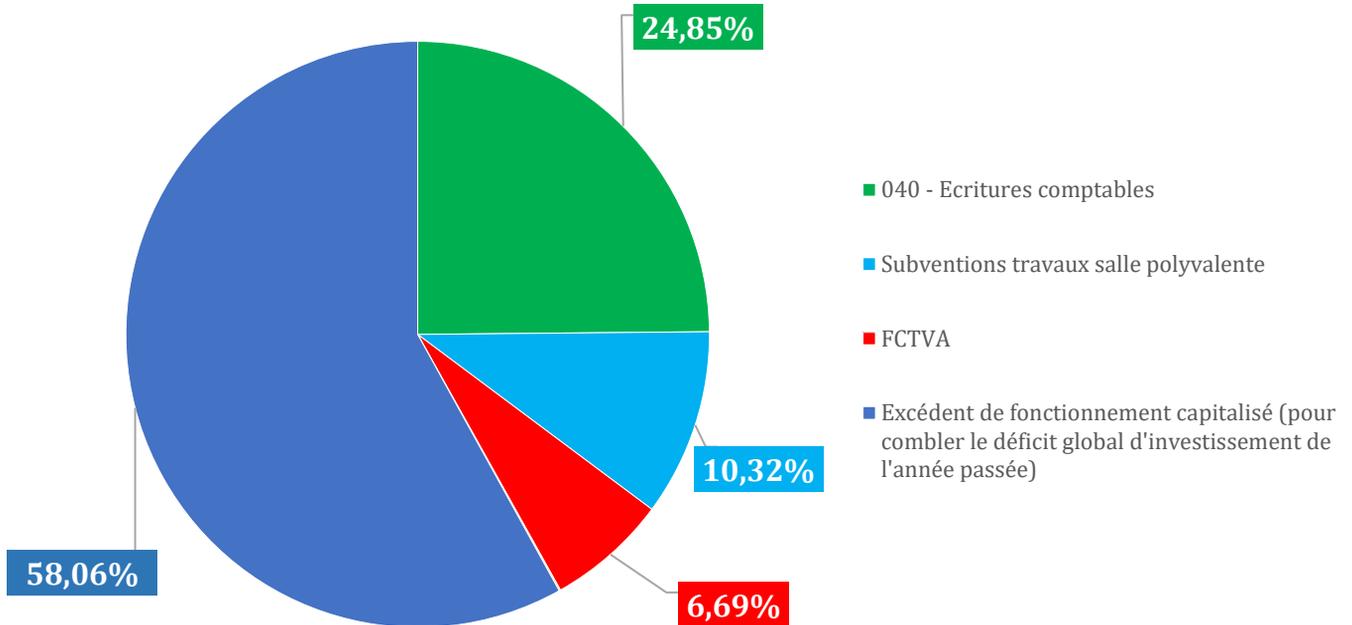
Dépenses de fonctionnement

107 789,47 €

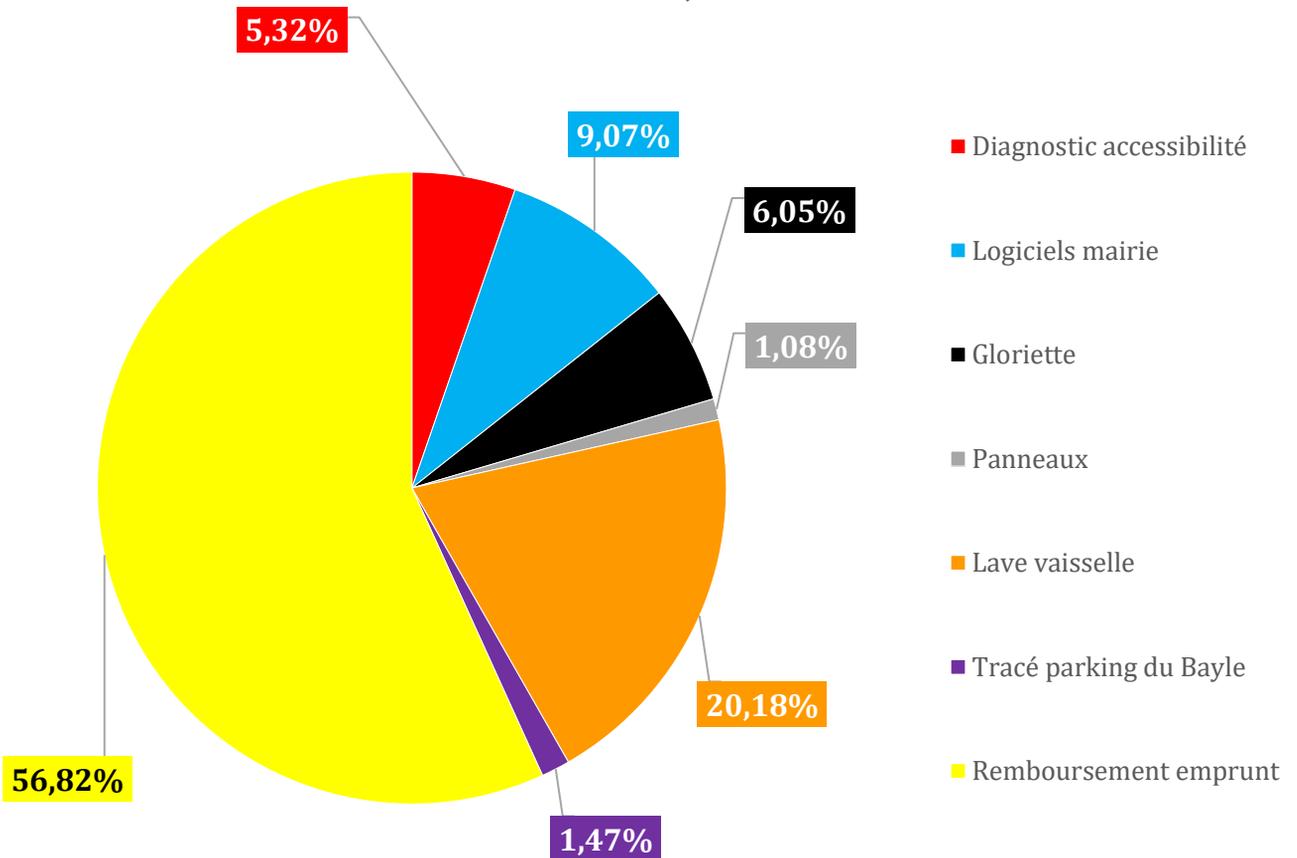


Réalisations 2016

Recettes d'investissement 70 292,28 €



Dépenses d'investissement 53 578,01 €



Projets réalisés

Accessibilité



Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles normes d'accessibilité, la commune a réalisé un diagnostic sur les bâtiments communaux ouverts au public. (mairie, salle des associations, salle polyvalente et église). Avant la fin septembre 2016, la commune a présenté un agenda d'accessibilité programmée relatant les divers travaux à exécuter ainsi que l'échéancier. Nous avons 6 années à compter de 2017 pour se mettre en conformité. Ce diagnostic a été réalisé par ARCALIA pour un montant de 1068 € TTC. Ils ont estimé les travaux à 38700 € maximum pour l'ensemble des bâtiments.

Vu l'utilisation et vus les volumes de travaux et d'argent à engager, la commune a déposé une demande de dérogation pour la mise en accessibilité de l'église. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse des services préfectoraux.

Aménagement du terrain du bourg

Afin de terminer l'aménagement du terrain du bourg, la commune a décidé de l'agrémenter d'une gloriette. Son coût est de 1214 € TTC



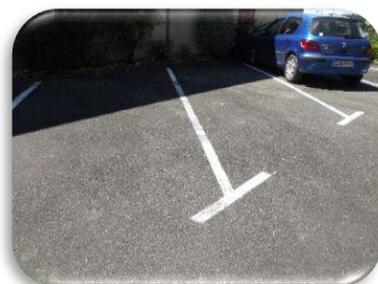
Lave vaisselle

La commune a procédé à l'achat d'un nouveau lave vaisselle pour la salle polyvalente auprès de la société Escriba.

Elle a opté pour un modèle à capot pour avoir moins de manutention de paniers pleins. En adaptant les tables inox de part et d'autre du lave vaisselle, le cheminement se fait plus facilement. Il suffit juste de faire glisser sur les tables jusque dans le lave vaisselle et de même pour la sortie. Il a été agrémenté d'un système de distribution automatique de produit de lavage installé par la société Escriba et donné par Argos Hygiène, notre fournisseur de produits d'entretien. Le coût d'achat du lave vaisselle, d'ajustement des tables inox et d'installation s'élève à 4050 € TTC.

Tracé parking du Bayle

Afin d'optimiser le nombre de voitures garées sur le Parking du Bayle, le Conseil Municipal a décidé de réaliser un tracé au sol. Cette mission a été réalisée par le Parc et Atelier Routier des Landes (service du Conseil Départemental) pour un montant de 295,35 €.



Projets en cours

Rénovation des façades des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal a décidé de lancer des travaux de rénovation des façades des bâtiments communaux (mairie, salle des associations, logement de l'école et logements du presbytère). Bien que les crépis dataient d'entre 15 et 20 ans, et en apparence ne semblaient pas en mauvais état, en y regardant de plus près, nous nous sommes rendus compte qu'à plusieurs endroits, ils n'étaient pas bien accrochés et risquaient à tout moment de se détacher.

M. Labenne, architecte, a donc préparé ce projet en englobant l'enlèvement des crépis existants et réfection avec un enduit à la chaux, l'isolation par l'extérieur de la façade nord du presbytère, l'accessibilité de la mairie (réfection des marches) et pour finir la peinture des menuiseries, gouttières, génoises,...

En cette fin d'année 2016, les travaux ont débuté par le décrépiage des murs sur lesquels nous avons constaté une certaine humidité, non visible avant travaux.

Ce projet se terminera sur le premier semestre 2017.

Quelques aperçus de nos bâtiments à nu:



Fleurissement

Comme chaque année, les bénévoles avec l'aide de Guy, employé communal, se sont affairés pour embellir notre village.



Prévu initialement en 2015, nous avons demandé le report de visite du jury sur l'année 2016 afin de nous laisser le temps de réaliser les différents aménagements projetés. (aménagements parking église, terrain du bourg,). Rendez-vous était donc fixé le 25 août 2016 où un groupe « d'experts » en fleurissement et aménagements paysagers est venu juger le travail effectué.

Ils ont appréciés dans l'ensemble nos réalisations et nous ont donné des conseils pour améliorer certains de nos massifs.

L'ensemble de la visite fut donc positive ce qui fut confirmé par le maintien de notre fleur.



L'important est que le village reste un endroit agréable à l'œil. Preuve en est que de nombreuses personnes de passage soulignent la propreté de notre village mais aussi le goût qu'il y a dans le choix de nos plantes. Le rendu semble en satisfaire la majorité.



C'est réconfortant d'entendre ces témoignages et par le biais de cet article, nous souhaitons vous en faire part afin que les bénévoles se disent qu'ils ne travaillent pas pour rien.

Félicitations et un grand merci à vous tous pour le travail que vous fournissez.

Côté finances, un chèque de 250 € du Conseil Départemental des Landes nous a été attribué. En contrepartie, voici le coût de l'embellissement de notre village pour 2016 :

-Achat plantes et arbustes : 1023,90 € dont 301,82 € pour le parking de l'église et le terrain du bourg

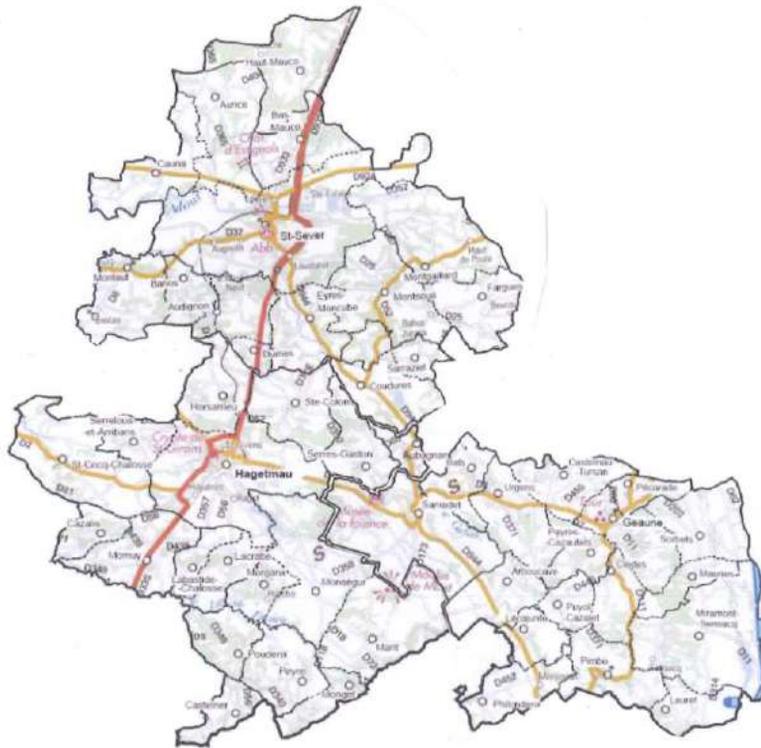
-Divers achats (terreau, pouzzolane, engrais, désherbant,...) : 634,92 €





Intercommunalité et syndicats

Communauté de Communes Chalosse Tursan



La loi Notre du 07 août 2015 prévoit la nouvelle organisation du territoire de la République.

Depuis le vote de ce texte, plusieurs étapes se sont enchaînées dans la réorganisation des communautés de communes qui est effective au 1^{er} janvier 2017.

Notre Communauté de Communes Hagetmau Communes Unies n'avait pas l'obligation de fusionner avec une autre puisque elle remplissait les conditions requises.

Nos voisins du Tursan par contre devaient se rapprocher d'une autre communauté pour atteindre ainsi le nombre d'habitants demandés.

Les services Préfectoraux ont mis en place un schéma de coopération intercommunale qui prévoit la fusion des Communautés de Communes Cap de Gascogne, du Tursan et Hagetmau Communes Unies.

L'avis est demandé aux différents conseils communautaires et aux conseils municipaux des communes membres. Cette précipitation entre le vote de cette loi et la mise en vigueur des nouvelles Communautés de Communes fait peur à beaucoup car ce laps de temps ne permet pas d'étudier l'impact aussi bien financier, que technique et humain qu'engendre cette réorganisation.

Malgré des oppositions plus que légitimes, le Préfet valide par arrêté du 05 décembre 2016 la création de la Communauté de Communes Chalosse Tursan issue de la fusion des Communautés de Communes Cap de Gascogne, du Tursan et Hagetmau Communes Unies. Elle se substitue aux autres à compter du 1^{er} janvier 2017. Le siège est fixé à Saint-Sever. Elle se compose de 50 communes dont voici la liste :

Aubagnan, Audignon, Arboucave, Aurice, Banos, Bas-Mauco, Bats, Castelnaud Tursan, Castelner, Cauna, Cazalis, Clèdes, Coudures, Dumes, Eyres Moncube, Fargues, Geaune, Hagetmau, Haut-Mauco, Horsarrieu, Labastide Chalosse, Lacajunte, Lacrabe, Lauret, Mant, Mauries, Miramont Sensacq, Momuy, Monget, Monségur, Montaut, Montgaillard, Montsoué, Morganx, Payros Cazautets, Pécorade, Peyre, Philondenx, Pimbo, Poudenx, Puyol Cazalet, Saint Cricq Chalosse, Sainte Colombe, Saint Sever, Samadet, Sarraziet, Serres Gaston, Serrelous et Arribans, Sorbets, Urgons.

Communauté de Communes Chalosse Tursan

Le nouveau Conseil Communautaire est composé de 73 délégués titulaires. Le 25 janvier 2017 a eu lieu l'élection du président et des vice-présidents dont voici la liste :



Président
Marcel PRUET
Maire d'Audignon



1^{er} vice président
en charge de l'urbanisme
Jean-Jacques DUTOYA
Maire de Bats



2^{ème} vice présidente
en charge de la communication
Pascale REQUENNA
Adjointe au Maire Hagetmau



3^{ème} vice président
en charge du développement
économique
Jean-Alix LAFENETRE
Maire de Fargues



4^{ème} vice président
en charge de la culture
et des sports
Jean-Pierre LAFFERRERE
Maire de Philondenx



5^{ème} vice président
en charge de l'enfance
et de la jeunesse
Gilles COUTURE
Maire de Geaune



6^{ème} vice président
en charge du tourisme
Pascal BEAUMONT
Maire de Miramont-Sensacq



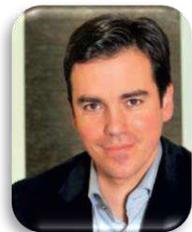
7^{ème} vice présidente
en charge des finances
et de l'information
Geneviève ANACLET
Maire de Serreslous



8^{ème} vice président
en charge de la mutualisation
et des services techniques
Dominique CAZAUBIEILH
Maire de Monséguir



9^{ème} vice président
en charge de l'action sociale
seniors
Yves DUCAMP
Maire de Eyres-Moncube



10^{ème} vice président
en charge de l'habitat
Arnaud TAUZIN
Maire de Saint-Sever



11^{ème} vice présidente
en charge de la voirie
Aimée LABORDE
Maire de Saint-Cricq-Chalosse

Compétences de la Communauté de Communes Chalosse Tursan :

Obligatoires :

- Aménagement de l'espace pour conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Optionnelles :

Le Conseil Communautaire dispose d'un délai de un an pour décider d'exercer ces compétences ou les restituer à ses communes membres.

- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Facultatives :

Le Conseil Communautaire dispose d'un délai de deux ans pour décider d'exercer ces compétences sur l'ensemble de son territoire ou les restituer partiellement ou totalement à ses communes membres.

Jusqu'à cette décision, les compétences qu'avaient chaque communauté de communes restent en vigueur sur les anciens territoires. Pour être plus clair, une compétence qu'avait Hagetmau Communes Unies et pas Cap de Gascogne et Tursan ne s'applique qu'au territoire de Hagetmau Communes Unies jusqu'à la nouvelle définition des compétences facultatives de Chalosse Tursan.



La maison de santé pluridisciplinaire

Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, la maison de santé a été dotée de cabinets supplémentaires. Voici un récapitulatif des professionnels de santé qui sont à votre disposition.

L'accueil de la maison de santé est ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 11h15 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez le joindre au 05/58/05/80/29.

Médecins - consultation sur rendez-vous pris auprès de l'accueil 05/58/05/80/29

- Dr Annie BARTHOLOMEUS
- Dr Florence MONCOUCY
- Dr Cécilia TORRESSAN
- Dr Raphaël PREISSER

Cabinet infirmier : 05/58/79/48/58

Isabelle COUSTET – Sandrine GAVELLE – Anne FRANCOIS FAVARO
Marie-Hélène LAILHEUGUE

Podologue :

Laura NOGAKI

05/58/79/49/51
06/60/57/34/04

Kinésithérapeute :

Pascal PETIT DIDIER

05/58/79/45/12

Médiation familiale/Thérapeute systémique de couple et de la famille

Patricia JUNCA

06/42/37/57/17

Diététicienne Nutritionniste :

Pauline TAUZIN

05/58/45/49/18

Orthoptiste :

Sandrine SULIK

06/19/32/41/16

Orthophoniste :

Adeline PARSY

06/82/77/87/08

Consultation des spécialistes du Centre hospitalier de Mont-de-Marsan

Psychiatrie

- Infirmières
- Médecin psychiatre

Tous les mercredis
05/58/75/52/61
05/58/05/20/12

Gynécologie obstétrique ou sage-femme

Tous les jeudis
05/58/05/11/43

Néphrologie

1 fois par mois le mercredi matin
05/58/05/11/20

Pédiatrie

1 fois par mois le lundi
05/58/05/11/53

Cardiologie

1^{er} lundi du mois
05/58/05/11/56

Les médiathèques Chalosse Tursan



La médiathèque intercommunale sise à Hagetmau ayant bien démarré, il a été décidé de créer un réseau avec les bibliothèques de Horsarrieu et Sainte-Colombe. C'est chose faite aujourd'hui. Ce sont toutes, aujourd'hui, des services de la Communauté de Communes Chalosse Tursan. Elles proposent livres, CD, DVD, revues et ressources numériques, en partenariat avec la Médiathèque départementale des Landes.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : il suffit de présenter 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile, et de remplir 1 fiche d'inscription (fiche d'inscription que vous pouvez aussi trouver sur Médialandes et le site Web de la commune d'Hagetmau). L'inscription est gratuite et ouverte à tous. Du tout-petit au plus âgé, chacun pourra y trouver sa place. Alors n'hésitez pas à leur rendre visite à Hagetmau, Horsarrieu et Sainte-Colombe.

Les heures d'ouvertures :

Site de Hagetmau

Place Gramont
05/58/71/39/80
mediatheque@h-c-u.fr

Site de Horsarrieu

Place Vernay
05/58/79/86/61
bihorsarrieu@gmail.com

Site de Sainte-Colombe

Trinquet
05/58/79/85/18
sainte.colombe@wanadoo.fr

Mardi

14h30 - 18h00

Mercredi

09h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00

Jeudi

14h30 - 18h00

Vendredi

14h30 - 19h00

Samedi

09h30-12h00 et 14h30 - 17h00

Mercredi

15h30 - 18h30

Jeudi

16h30 - 18h30

Vendredi

16h30 - 18h30

Lundi

15h00 - 18h30

Mercredi

14h30 - 18h30

Jeudi

09h00 - 12h00

Vendredi

15h00 - 18h30



Retrouvez toute l'actualité des médiathèques Chalosse Tursan sur Facebook sous le nom « Médiathèques Chalosse Tursan - Hagetmau Horsarrieu Sainte-Colombe »

SIVU Scolaire Le Luy de France

Voici la répartition de l'effectif pour l'année **2016-2017**

MOMUY				NASSIET		CASTAIGNOS		
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	14	15	17	13	17	20	15	14

PARTICIPATION FINANCIERE 2016 DE LA COMMUNE DE CAZALIS CALCULEE SUIVANT L'EFFECTIF DE L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

La Commune de Cazalis verse une participation au SIVU scolaire pour les charges suivantes :
 Repas (une partie seulement, le reste est couvert par les facturations de cantine)
 Fournitures scolaires, de bureau et petit matériel
 Frais de personnel (ATSEM)

Voici le détail des différentes participations versées au SIVU (calculées pour 50 % au nombre d'habitants et 50 % au nombre d'élèves) :

Communes	Participation
Argelos	7 692,00 €
Bassercles	9 084,00 €
Beyries	9 219,00 €
Castaignos	25 016,00 €
Cazalis	6 503,00 €
Momuy	35 263,00 €
Nassiet	19 390,00 €
TOTAL	112 167,00 €

Soit une augmentation totale de la participation de **+ 15,53 %** par rapport à l'année précédente

Les communes n'ayant pas d'école versent également une participation aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour contribution aux charges de personnel de surveillance et d'entretien.

Le total des charges s'élevait à **50 904,32 € pour 126 élèves, soit 404 € par élève.**
Cazalis a donc versé

Communes	Participation
A Momuy	808 € pour 2 élèves
A Castaignos	404 € pour 1 élève
A Nassiet	404 € pour 1 élève
Soit au total	1 616 € 4 pour élèves

Soit une augmentation de **+ 8,60 %** de la participation par élève et une baisse de **- 8,02 %** du nombre d'élèves

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 4 cazalisiens scolarisés :

$$6\,503,00\text{ €} + 1\,616,00\text{ €} = 8\,119,00\text{ €}$$

Soit par enfant scolarisé : 2 029,75 €

Soit par rapport à l'année passée, une légère variation de **-0,63 %**





Mode d'emploi pour une bonne gestion de nos déchets

Les déchets recyclables



Les déchets à trier



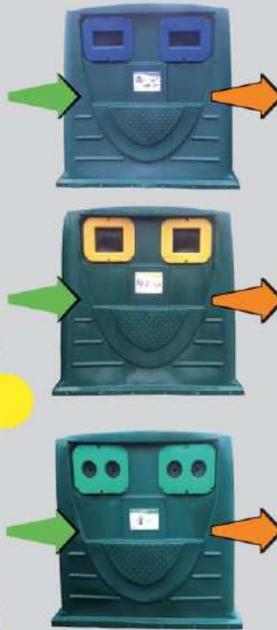
Tous les papiers et la cartonnée



Bouteilles et flacons plastiques - briques alimentaires - emballages métalliques



Bouteilles, bocaux et pots en verre



Pour quel recyclage ?



La déchetterie



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amou	13h30 - 17h		13h30 - 17h		9h - 12h30	13h30 - 17h
Caupegne	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30			9h - 12h30
Geaune	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Hagetmau	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h
Mugron	13h30 - 17h		13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	13h30 - 17h
Pamarez	9h - 12h30		9h - 12h30		13h30 - 17h	9h - 12h30
Pontoux		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Poyartin	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Rion		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
St Sever	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Tartas	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h			

Les déchets acceptés

- ENCOMBRANTS
- CARTONS
- MÉTAL
- BOIS
- Mobilier
- DEBRAS (GRAVATS)
- DÉCHETS VERTS
- BIÈRE
- RÉFRIGÉRATEUR / FREEZER
- JOURNAL / REVUE
- BOITILLES PLASTIQUES
- VERRES
- HUILES DE FRICTION
- HUILES DE VIDANGE
- NETTOYANT / DÉTARTRANT / LES MÉTIERS
- BATTERIES
- PILES ET ACCUMULATEURS
- CARTOUCHES ENCRE

Les déchets interdits

- Les bouteilles de gaz
- Les fumigènes
- Les pétards
- Les extincteurs
- L'amiante
- Les pneumatiques
- Les cartouches d'armes à feu
- Les déchets radioactifs
- Les panneaux photovoltaïques
- Les radiographies

Les ordures ménagères

OUI

- Les pots de yaourts
- Les pots de crème
- Les restes alimentaires (viande, poisson, os)
- Les gobelets en plastique
- Le cellophane
- Les sacs plastiques
- Les tubes (crème, dentifrice)
- Les couches jetables
- Les ampoules classiques
- Les mouchoirs en papier
- Les rasoirs jetables
- Les stylos
- Les CD / DVD

NON

- Les encombrants
- Les cartons d'emballages
- Le polystyrène
- Les appareils électriques
- Les produits toxiques
- Les médicaments
- Les seringues
- Les gravats
- Les piles et batteries
- Le bois
- La ferraille
- Les pneumatiques
- Le mobilier de jardin
- Les piscines en plastique
- Les bâches en plastique
- Les néons
- Les parasols
- Les textiles
- Les parapluies
- Les matelas
- Les moquettes
- Les sèche-chôirs à linge
- Le verre
- Les bouteilles plastiques
- Le papier

Usine de pré-traitement des ordures ménagères de SIETOM à Caupegne

- 49% des déchets sont valorisés en compost normé qui est utilisé en agriculture
- 2% des déchets sont alimentés et recyclés
- 49% des déchets sont valorisés en compost normé qui est utilisé en agriculture

SIETOM de Chalosse

815 route des Partenses
40250 Caupegne
05.58.98.57.57
www.sietomdechalosse.fr

Collecte de radiographie :

La collecte de radiographies en déchetteries est opérationnelle.

Collecte de textile :

Des conteneurs textile du SIETOM sont à votre disposition à Hagetmau, Place des Tordessillas et à Saint-Cricq-Chalosse-Point tri la ramée.

Que deviennent les textiles ?

Les textiles déposés dans les conteneurs sont repris par la société [Ecoval](#) qui va ensuite en valoriser 90% :

- 51% des textiles sont réutilisables :
 - 3% sont commercialisés en France
 - 48% partent en export
- 39% sont recyclés :
 - 15% en chiffons pour l'industrie
 - 24% en effilochage (tissus d'ameublement, isolant phonique)
- 10% sont des déchets inexploitable à traiter



Composteurs :

Le SIETOM de Chalosse distribue toujours gratuitement des composteurs à toute personne qui en fait la demande. Pour cela, rapprochez-vous de votre mairie de domicile

Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine	Les déchets de jardin
Epluchures, fruits et légumes abimés	Feuilles, résidus de taille
Marc de café, sachets de thé	Tontes de gazon, mauvaises herbes
Coquilles d'oeuf écrasées	Fanes de légumes, fleurs fanées
Papier essuie tout	Vieux terreau
Pain, pâtes, riz	

Point tri de Cazalis :

Régulièrement, l'employé communal et des fois des élus, sont obligés de nettoyer le point tri à cause de personnes qui ont l'indélicatesse de poser leurs détritrus à côté des containers. Il en est de même pour les containers d'ordures ménagères qui se retrouvent parfois entourés de cartons,... destinés essentiellement à la déchetterie.

Tous les renseignements pour bien trier et savoir où évacuer vos déchets sont cités ci-dessus. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces lieux mis à votre disposition.



Les moments de convivialité

Vœux

Meilleurs Vœux 2016



2016 est arrivée en laissant 2015 dans la douleur et en espérant de meilleurs auspices.

Madame Le Maire, accompagnée de ses conseillers, a pris la parole pour nous présenter les vœux. Elle a fait un rappel des événements tragiques qu'a connus la France ainsi que des problèmes touchant nos agriculteurs.

Une énumération des travaux réalisés et en cours a été faite sans oublier de remercier chaleureusement les bénévoles œuvrant à l'amélioration de notre commune :

- Aménagements du parking de l'église et d'un espace détente au centre bourg, rénovation des toilettes de la salle polyvalente
- Des investissements ont été aussi effectués pour les illuminations de Noël et l'achat d'un nouveau lave vaisselle

Après les réalisations de 2015, elle a abordé les projets pour 2016 :

- Ravalement des façades des bâtiments communaux, isolation extérieure de l'appartement route d'Amou
- Amélioration de l'accessibilité de certains bâtiments
- Entretien des chemins

Elle a évoqué le projet de fusion des communautés de communes en expliquant succinctement le fonctionnement.

La médiathèque possédant actuellement 2000 adhérents, organise régulièrement des manifestations culturelles diverses.

Autres sujets abordés : la maison de santé et ses divers intervenants, le village des jeunes.

Avant de nous inviter à se désaltérer Anny Marsan a remercié les employés municipaux, les bénévoles, les membres du comité des fêtes, de l'ACCA pour leur travail et leur implication au sein de notre village.



Fêtons les mamans !



En ce joli mois de mai, les mamans de Cazalis, tout sourire, se sont réunies à l'occasion de la fête des mères à l'initiative de Madame Le Maire et des conseillers.

Anny a pris la parole pour les honorer et rappeler l'importance du rôle qui leur incombe, secondés par les pères.



Cette année encore la tradition a été respectée, les hommes du conseil municipal n'ont pas hésité à chouchouter toutes ces mamans venues boire une coupe de champagne et déguster quelques toasts.

Pour marquer cette célébration, une rose blanche a été remise à chacune avant de se quitter.



La journée des aînés !

Samedi 15 octobre 2016

A l'approche de l'automne, l'équipe municipale a revêtu son tablier de cuisinier pour se mettre aux fourneaux.

Les aînés se sont retrouvés autour de l'apéritif accompagné de quelques toasts et amuse-bouches.

Le velouté fumant dans les soupières, les invités ont été conviés à s'installer à table. Le repas alliait produits de la mer et de la terre (cassolettes de poisson et cailles farcies au foie gras) pour se terminer sur une douceur chocolatée. Sans oublier le café et le pousse café.

Comme le chantait Carlos « j'ai bien mangé, j'ai bien bu, j'ai la peau du ventre bien tendue ... », après ce bon moment de retrouvailles, chacun est reparti satisfait de cette agréable journée.



Après-midi détente !

Voilà déjà 2 ans que nos retraités se retrouvent une fois par mois pour un après-midi de partage.

Au programme :

Jeux de cartes, de lettres, de chiffres, d'échanges de mots.....

Chaque mardi est différent, jouer n'est pas une obligation, discuter et rire peuvent suffire à passer un agréable moment. Il y en a pour tous les goûts.

Les gosiers asséchés par les papotages, nous n'oublions pas de les réhydrater avec une bonne bouteille de vin ou de jus de fruit au choix. Sur les tables les gourmandises prennent place pour redonner quelques forces et ainsi nous pouvons continuer à échanger ou à jouer.



Cérémonie du 11 novembre



Se souvenir est le devoir de chacun face aux sacrifices de tant de vies pour notre pérennité.

Extrait du message du secrétaire d'état lu par Anny Marsan :
« Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et l'expression de notre reconnaissance... »

Nous avons observé une minute de silence en mémoire des morts lors des guerres passées et encore en cours.

Nos voix se sont alors unies pour interpréter la Marseillaise.

Après cette commémoration, nous nous sommes retrouvés dans la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.





CAZALIS

Cette année, nous avons innové et opté pour le repas le dimanche 4 décembre à midi.

Le samedi était consacré à la confection et à la vente de crêpes et de merveilles. Le passage des vendeurs a une fois encore reçu un très bon accueil des habitants de Cazalis permettant ainsi une large participation des personnes ne pouvant se déplacer pour le repas. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

Les promesses de don sur le plan national sont encourageantes, ce qui permettra ainsi de faire avancer la recherche.

Le repas du dimanche midi a permis d'avoir à notre table la doyenne de la commune Mme Suzon Luquet, faisant ainsi honneur au repas.



Pour Cazalis, voici le détail du versement effectué à l'AFM Téléthon :

- Dons : 452,00 €
- Recettes : 1129 €

Soit un total de 1581 €

"Au Théâtre ce soir"

Le 08 Janvier 2016, la troupe théâtrale de Pouillon « même pas peur », s'est produite sur les planches de Cazalis. La représentation s'est déroulée devant un public nombreux et conquis.

Rires et bonne humeur étaient au programme permettant de passer une très bonne soirée.

Nous pouvons constater un succès grandissant de cette manifestation au fil des années. La culture se déplace dans nos campagnes pour le plus grand plaisir des habitants.





La vie associative



Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Merci à tous ceux qui ont participé et donné de leur temps et de leur énergie cette année encore pour les manifestations habituelles.

Les fêtes bien que réduites dans la durée et dans les activités ont donné l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale.

La sortie cabaret a tenu ses promesses et nous avons fait la fermeture ; c'est désormais une tradition.

La gymnastique volontaire continue avec son groupe de fidèles. Il y a encore de la place pour ceux qui voudraient se risquer à devenir accros !

Les comptes de l'association sont bons, nous allons essayer d'en faire profiter le plus grand nombre. N'hésitez pas à nous soumettre vos souhaits et vos désirs.

Laurent DEFFREIX

Bilan financier

DETAIL FETES COMMUNALES 2016			DEPENSES	RECETTES
VENDREDI	Pétanque	Buvette		438,00 €
		Inscriptions		98,00 €
		Lots	50,00 €	
SAMEDI	Randonnée	Inscriptions		58,00 €
	MIDI	Buvette+Repas		918,00 €
	SOIR	Buvette+Repas		1653,00 €
		EARL Duspouys (2014/2015)	211,26 €	
		PODIUM	400,00 €	
		Labarthe	422,10 €	
		SARL BERTHON	360,00 €	
		Intermarché Hagetmau	481,07 €	
		Marmajou	74,64 €	
		SARL PATIS CHALOSSE	216,00 €	
DIMANCHE		Buvette		660,80 €
		Chalosse Distribution	997,34 €	
		Musique	400,00 €	
		Messe	17,00 €	
PRIMES		Reçues		1 673,00 €
		Cocardes		110,50 €
		Données	127,00 €	
PROMO	Poste	Enveloppes	60,76 €	
	PubliTursan	Affiches	304,20 €	
	SPRE		64,21 €	
	SACEM		397,18 €	
TOTAL			5 235,73 €	5 601,30 €

Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis

Bilan financier

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
GYM	GESL adhésion	60,00 €			
	GESL Janvier	132,92 €			
	GESL Février	254,66 €			
	GESL Mars	253,72 €			
	GESL Avril	135,16 €			
	GESL Mai	31,50 €			
	GESL Juin	57,58 €			
	GESL Juillet	118,29 €			
	GESL Aout	133,63 €			
	GESL Septembre	91,34 €			
	GESL Octobre	122,72 €			
	GESL Novembre	122,66 €			
	GESL Décembre	123,79 €			
	ADHESION 1ER TRIMESTRE			340,00 €	
	ADHESION 2EME TRIMESTRE			330,00 €	
	ADHESION 3EME TRIMESTRE			360,00 €	
TOTAL GYM	1637,97 €	1030,00 €	- 607,97 €		

Subvention			600,00 €	600,00 €
-------------------	--	--	-----------------	-----------------

TELETHON				(Pour info : 1129 € de recettes et 452 € de dons)
	Intermarché	94,20 €		
	GAINS			
TOTAL	94,20 €		- 94,20 €	

Soirée French Cancan 12/03/2016	Voyage Touyarot	1778,00 €		
	Participations		780,00 €	
	TOTAL	1778,00 €	780,00 €	- 998,00 €

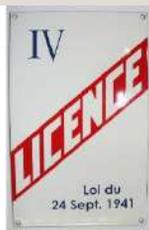
GROUPAMA		201,57 €		- 201,57 €
-----------------	--	----------	--	-------------------

FETES COMMUNALES 2016		3452,90 €	5675,00 €	2222,10 €
----------------------------------	--	-----------	-----------	------------------

TOTAL		7164,64 €	8085,00 €	920,36 €
--------------	--	------------------	------------------	-----------------

SOLDE au 31/12/2016	3582,18 €
SOLDE Compte sur Livret	4 318,12 €

Bar de Cazalis



Bilan financier

	DEPENSES	RECETTES
ancien solde		764,96 €

Repas du 1er Mai 2016	LABARTHE	135,63 €	
	INTERMARCHE	170,09 €	
	Boulangerie Delpech	100,00 €	
	Chalosse Distribution	40,21 €	
	Recette Bar		201,00 €
	Recette Repas		481,00 €
	TOTAL	445,93 €	682,00 €

Téléthon	Chalosse Distribution	48,53 €	
	Boulangerie Delpech	12,00 €	

TOTAL		506,46 €	682,00 €
--------------	--	-----------------	-----------------

SOLDE DE L'ANNEE 2016 = + 940,50 €

Animation du Bar de Cazalis

Repas du 1^{er} mai

Le 1^{er} mai, jour chômé rime avec manger.

Le bar en a profité pour proposer de se retrouver autour d'une table, sans oublier de commencer par un apéritif convivial.

Le barbecue a chauffé, sans jamais être en surchauffe, et a permis de savourer de belles entrecôtes.

Eliane avait gentiment préparé quelques brins de muguet, distribué par Didier, toujours souriant.



Association Communale des fêtes, sports et loisirs

Sortie Cabaret

Le comité des Fêtes de CAZALIS a organisé **une soirée French Cancan à Lescar** le samedi 12 Mars 2016.

Nous avons été chanceux car notre chauffeur de bus local (Olivier Marsan), nous a conduits à bon port, à l'aller comme au retour.



Autocar, Spectacle, diner, danse, tout était réuni pour que nous passions une excellente soirée.

Grand merci à notre chauffeur attiré pour ses bons et loyaux services....Expérience à renouveler.

Le Comité des Fêtes reste ouvert à toutes propositions de sorties pour 2017 ou à venir....



Vendredi 1^{er} juillet 2016 avait lieu la nocturne de pétanque toujours très prisée des boulistes.

Cochonnets et boules se sont entrechoqués, joueurs de pétanque et arrosages se sont accordés.



Samedi 2 juillet 2016 journée riche en activités.

Dès 9H00, les courageux marcheurs étaient à pieds d'œuvre pour une randonnée dans les chemins cazaliens d'une dizaine de kilomètres.



Association Communale des fêtes, sports et loisirs



La journée s'est poursuivie par le repas champêtre sous le barnum bien arrosé mais pas par les intempéries.

Les festivités du samedi se sont terminées pas le traditionnel repas. Le cercle communal élargi a permis de se retrouver nombreux autour de l'apéritif avant de passer à table. Un menu aux accents exotiques a été servi faisant découvrir des saveurs nouvelles aux festayres.



Dimanche 3 juillet suite et fin des fêtes locales.

La messe a réuni une assistance nombreuse et a été animée par l'harmonie hagetmautienne, suivie de la cérémonie au Monument aux morts et de la Marseillaise jouée par l'ensemble musical. Le dépôt des fleurs a été fait par la jeunesse montante et les futurs majeurs.

Le conseil municipal a offert l'apéritif, avant de laisser les manettes au Comité. Sans gêner les conversations, les musiciens ont diverti l'assemblée.

Une grande opération de vide chambre froide et fûts a clôturé cette session des fêtes 2016.



Le Sport à Cazalis

2016 a été encore placé sous le signe de l'activité physique pour tous, aussi bien en salle qu'en extérieur.

Pour les gymnastes

Le rendez-vous a lieu **le lundi soir de 19h à 20h**. Le groupe s'étoffe d'année en année. Joëlle Coutant Paquet, toujours fidèle au poste, nous dispense ses cours dans la joie, la bonne humeur et la sueur. Plusieurs communes avoisinantes sont représentées.

Tout le monde peut y participer à son rythme, sans pression, le but étant d'avoir une activité physique pour se faire plaisir sans douleur.



Pour les Marcheurs

Tous **les mardis à 9H**, nous nous retrouvons sur la place de l'église, bravant le chaud, le froid. Notre joyeuse équipe n'hésite pas à partir à la découverte de nouveaux horizons et continue à découvrir les chemins communaux.

De temps en temps, des vacanciers se joignent au groupe pour profiter de notre belle région.





L'ACCA de Cazalis vous
souhaite ses meilleurs vœux
pour 2017



Le mot du président

Une pensée pour Maurice Lacazedieu qui nous a quittés brutalement en cette fin d'année 2016. Il était membre de l'ACCA depuis de nombreuses années et surtout passionné de chasse.

La Chasse

Pour la saison du 01 juillet 2015 au 30 juin 2016, les effectifs sont stables.

27 Membres actifs plus 5 Membres facultatifs

La saison de chasse à été plutôt favorable pour les espèces migratrices, (palombe, bécasse....).

Les espèces nuisibles sont en forte augmentation, malgré toutes les battues organisées pendant la période de chasse.

La DDTM nous demande aussi de réguler ces nuisibles (sanglier, renard....) en tir d'été à l'affût.

En complément de ces modes de chasses, Fabrice Dumas et moi-même avons suivi dernièrement une formation de piégeage pour obtenir l'agrément, en plus de Jean Duspouys et Claude Labégaria.

Suite à des dégâts sur des plantations, des tirs d'approche aux chevreuils ont été réalisés par M.Olivier BARBIER venant de Champagne (51 Pevy). Il a prélevé 5 chevreuils en tir d'été.

Constat : la période de chasse va être moins importante que la période de destruction des espèces nuisibles. Cela va devenir plus une contrainte qu'un loisir.

Ne nous trompons pas ! L'espèce en voie de disparition est le chasseur et non, le gibier.



L'ACCA de Cazalis remercie la municipalité pour la subvention annuelle.

Le président : **Jean Philippe Lasserre**

ACCA de Cazalis

A.C.C.A DE CAZALIS COMPTES EXERCICE 2015-2016		
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Subvention communale	400,00 €	
Subvention fédération	550,00 €	
Adhésion fédération		89,00 €
Contributions territoriales		141,36 €
Assurance Groupama		253,49 €
Analyse Trichine		20,02 €
Cartes A.C.C.A 27X16 ; 5X46	662,00 €	
Bracelets		340,00 €
Faisans 30 X 10,5		315,00 €
Vente chevreuil	959,75 €	
Participation frais piqueurs		200,00 €
Participation frais de meute		100,00 €
Participation Téléthon		105,99 €
Repas chasse repas + dons	2 105,00 €	1 711,26 €
Concours de belote	708,01 €	286,22 €
Boissons + divers		825,49 €
TOTAL GENERAL	5 384,76 €	4 387,83 €

SOLDE 2014-2015:	996,93 €
------------------	----------

Caisse.....	127,27 €
solde banque au 30/06/15.....	2 967,67 €
solde banque au 30/06/16.....	3 964,60 €
Compte livret.....	4 800,56 €

Les animations de l'ACCA de Cazalis

Les Principales Animation de l'ACCA 2016

- 29 janvier 2016 : Concours de Belote
- 10 juin 2016 : Banquet de fin de battue
- 10 septembre 2016 : Banquet communal
- 4 décembre 2016 : Participation au Téléthon

Les chasseurs se décarcassent

En janvier, début des festivités par un concours de belote

Le 29 janvier, rendez vous était donné aux joueurs de cartes à la salle polyvalente.

31 équipes se sont affrontées afin de remporter les jambons mis en jeu.



En Juin, repas de fin de battues

Le 10 juin, l'ACCA de Cazalis, pour remercier les Présidents, les Piqueurs, les Membres de l'ACCA ayant participé aux battues et le Conseil Municipal, a organisé un repas.



En SEPTEMBRE, BANQUET DE LA CHASSE

Le 10 septembre l'ACCA a organisé son traditionnel banquet. Les habitants de Cazalis et les chasseurs des communes voisines sont venus nombreux partager ce moment.

L'alliance entre Pêche et Chasse a permis au traiteur « Le Vieux Tachoire », de concocter un succulent repas pour le plus grand plaisir des papilles de l'assistance.

